



# PROJET D'ETABLISSEMENT 2026-2030,

*UN LIEU, DES HORIZONS...*

Cité Scolaire René Pellet-EREA DV

Décembre 2025

Par la Communauté scolaire de la Cité Scolaire René Pellet  
et coordonné par le Comité de Pilotage de l'autoévaluation

Villeurbanne, 15 Décembre 2025



# Sommaire

Infographie 2025-2026 .....	1
Eléments de contexte de la Cité Scolaire René Pellet-EREA DV de Villeurbanne ..	2
Quelques indicateurs spécifiques à la CSRP .....	3
Description de la méthode retenue pour ce projet d'établissement .....	9
Introduction générale du projet d'établissement .....	10
Première partie : le projet d'établissement 2026-2030 .....	12
Axe 1 : Construire, pour chaque élève, un parcours personnalisé et un projet de réussite. .....	12
Axe 2 : Garantir l'accessibilité des apprentissages et la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous.....	14
Axe 3 : S'engager pour le bien-être de tous, élèves et personnels. ....	16
Axe 4 : Affirmer l'identité singulière de l'EREA et devenir un établissement ressource en matière d'école inclusive. ....	18
Deuxième partie : Mise en œuvre de l'évaluation du projet d'établissement....	21
Axe 1 : Construire pour chaque élève un parcours personnalisé et un projet de réussite	21
Axe 2 : Garantir l'accessibilité des apprentissages et la maîtrise des fondamentaux ....	24
Axe 3 : S'engager pour le bien-être de tous .....	26
Axe 4 : Affirmer l'identité singulière de l'EREA et devenir établissement resource .....	28
Conclusion .....	31

# Infographie 2025-2026

	<b>Structures :</b> EREA pour élèves déficients visuels Ecole élémentaire-collège -lycée professionnel GRETA Internat éducatif ULIS TFC – ULIS TSA
	<b>Effectifs :</b> 223 élèves dont 21 élèves à l'école élémentaire 40 élèves au collège 143 élèves au lycée professionnel 14 apprentis en BTS 5 élèves en FCIL
	<b>Personnels :</b> 55 enseignants dont 9 contractuels ; 65% des professeurs, titulaires du CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) 3 personnels de la Direction 33 AESH 5 administratifs 11 personnels de vie scolaire 4 personnels médico-sociaux 20 agents
	<b>Formations :</b> 5 CAP : PSR-Vannerie-Cannage/Paillage-Horticulture-Jardinier/Paysagiste 2 BAC PRO : MELEC – AGORA BTS SAM en apprentissage (GRETA) FCIL Design et création végétale
	<b>Accompagnements :</b> 1 ULIS collège (TFC) et 3 ULIS LP (2 TFC et 1 TSA) 125 élèves notifiés par la MDPH (ULIS, MPA, AESH, IME, SESSAD) soit 56% des élèves - Dont 63.2 % des élèves notifiés « aide humaine » soit 79 élèves - Dont 35.2 % notifiés ULIS soit 44 élèves Partenaires : S3AS et autres SESSAD (troubles fonctions auditives et TSA)
	<b>Indicateurs économiques :</b> 646 500 euros dont : - 412 000 euros « Fonctionnement et viabilisation » - 85 500 euros « Vie de l'élève et pédagogie » - 41 500 euros d'investissement Boursiers : 61.4% IPS des familles : 84

# **Eléments de contexte de la Cité Scolaire René Pellet-EREA DV de Villeurbanne**

La Cité Scolaire René Pellet est historiquement une école pour élèves déficients visuels qui a connu de nombreuses évolutions pédagogiques et éducatives en lien avec l'évolution de l'École en France depuis le début du XXème siècle.

Son organisation actuelle remonte aux années 80 : en 1983, l'établissement s'est installé dans des locaux neufs au 32 rue de France à Villeurbanne. Il comptait plusieurs structures pédagogiques dédiées à un public scolaire déficient visuel : une école primaire, un collège et des classes techniques de type lycée professionnel ainsi qu'une école de massage. L'établissement abritait également un internat éducatif ouvert sept jours sur sept hors vacances scolaires et un pôle médico-social. En 1985, l'établissement est devenu un Établissement Régional d'Enseignement Adapté à la Déficience Visuelle (EREADV). Cette nouvelle organisation pédagogique et éducative est toujours celle de l'établissement actuellement. Il existe seulement deux organisations scolaires de ce type sur le territoire national.

Actuellement, la Cité Scolaire René Pellet – EREA-DV scolarise 217 élèves, répartis sur 3 structures : l'école élémentaire, le collège et le lycée professionnel. Parmi ces élèves, 139 élèves, soit 68% de la population scolaire, sont en situation de handicap et bénéficient de droits à la compensation. Quatre dispositifs ULIS sont implantés dans l'établissement : une ULIS TFC au collège, deux ULIS TFC et une ULIS TSA au lycée. La CSRP est considérée comme PIAL regroupant 35 AESH, tous en poste à la CSRP. L'établissement héberge aussi un service médico-social (S3AS) affilié aux PEP69 qui accompagne les élèves déficients visuels. En parallèle, l'établissement recense une dizaine de partenariats réguliers avec d'autres structures médico-sociales type SESSAD ou ESAT pour soutenir la scolarité, favoriser l'accessibilité aux apprentissages et l'insertion sociale et professionnelle.

L'équipe pédagogique compte 61 enseignants ; 65% sont titulaires soit du CAPA-SH ou soit du CAPPEI. Deux professeurs des écoles spécialisés sont chargés de l'enseignement du braille et du braille numérique. Un professeur des écoles spécialisé est délégué au suivi et à la maîtrise du matériel informatique adapté à la déficience visuelle. La communauté éducative est volontaire et positive, les équipes sont stables.

La population scolaire est fragile ; les indicateurs socio-économiques en attestent avec 61.4 % d'élèves boursiers et un indice de position sociale des familles de 84.

L'ensemble des locaux forme un complexe scolaire implanté dans le centre de Villeurbanne à proximité du Métro Flachet sur un espace de 30 ha calme et arboré. Ils datent tous des années 80. Ils ont bénéficié d'une réhabilitation énergétique extérieure en 2017 mais n'ont pas d'accès PMR et sont peu équipés pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Plusieurs projets de restructuration sont à l'étude par la Région : la restructuration du bâtiment de la demi-pension, la restructuration du bâtiment de loge et des accès de l'établissement et l'accès PMR des bâtiments. L'entretien de l'établissement est assuré par une équipe de 20 agents de la Région.

La situation financière de la CSRP est à l'équilibre grâce à un fonds de roulement important constitué par des dons de Villeurbannais mais pourrait être fragilisée les prochaines années si l'explosion des frais de viabilisation devait perdurer.

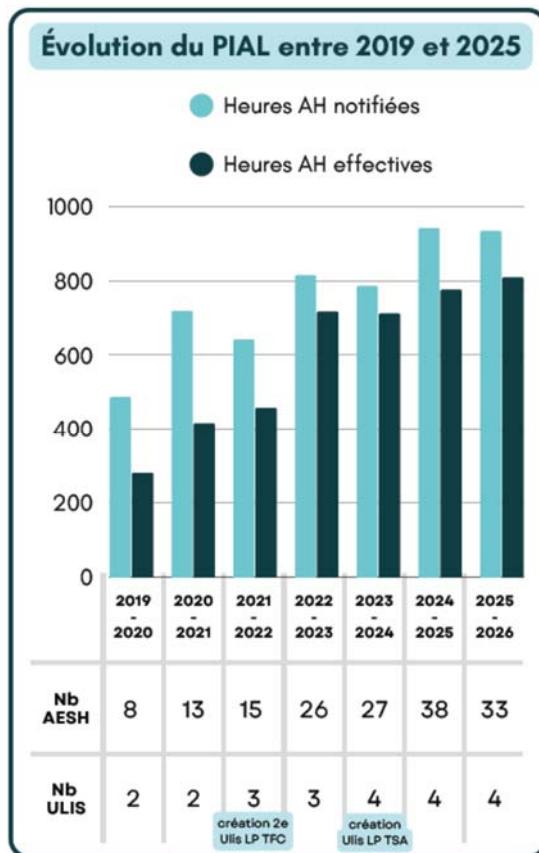
Le projet d'établissement, obsolète depuis plusieurs années, a peu orienté les choix réalisés ces dernières années. Le contrat d'objectifs (2018-2022) et la démarche pour la labellisation de l'établissement comme « lycée des métiers » obtenue en 2023 ont davantage orienté les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement ces dernières années. L'écriture d'un nouveau projet devrait finaliser la démarche d'autoévaluation et d'évaluation externe de l'établissement.

## Quelques indicateurs spécifiques à la CSRP

Au préalable, il est important de rappeler ici que la singularité du public et les faibles effectifs dans chaque formation ne sont pas visibles derrière les chiffres mais peuvent être des biais statistiques. Ces indicateurs sont à considérer avec grande prudence, notamment pour ce qui est du pourcentage de réussite globale. Les écarts de résultats d'une année à l'autre sont d'abord liés aux profils singuliers des élèves de chaque promotion. Les évaluations nationales, par leur format peu adapté aux élèves en situation de handicap, illustrent cette situation et sont peu exploitables.

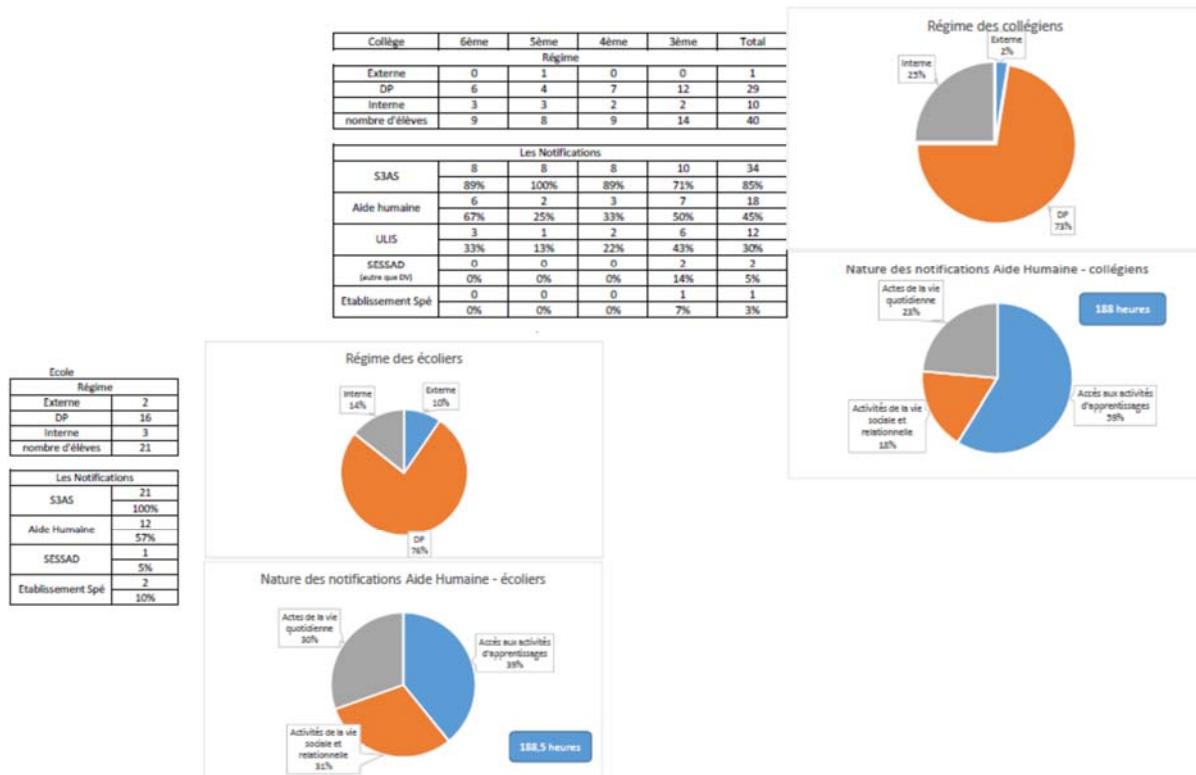
D'autres indicateurs élaborés par les équipes de la CSRP ont été davantage exploités pour suivre l'évolution et les besoins de notre public scolaire : l'évolution du nombre d'heures d'aide humaine notifié par la MDPH, l'insertion des jeunes en situation de handicap, l'évolution des décisions des visites médicales....

## Le PIAL de la CSRP

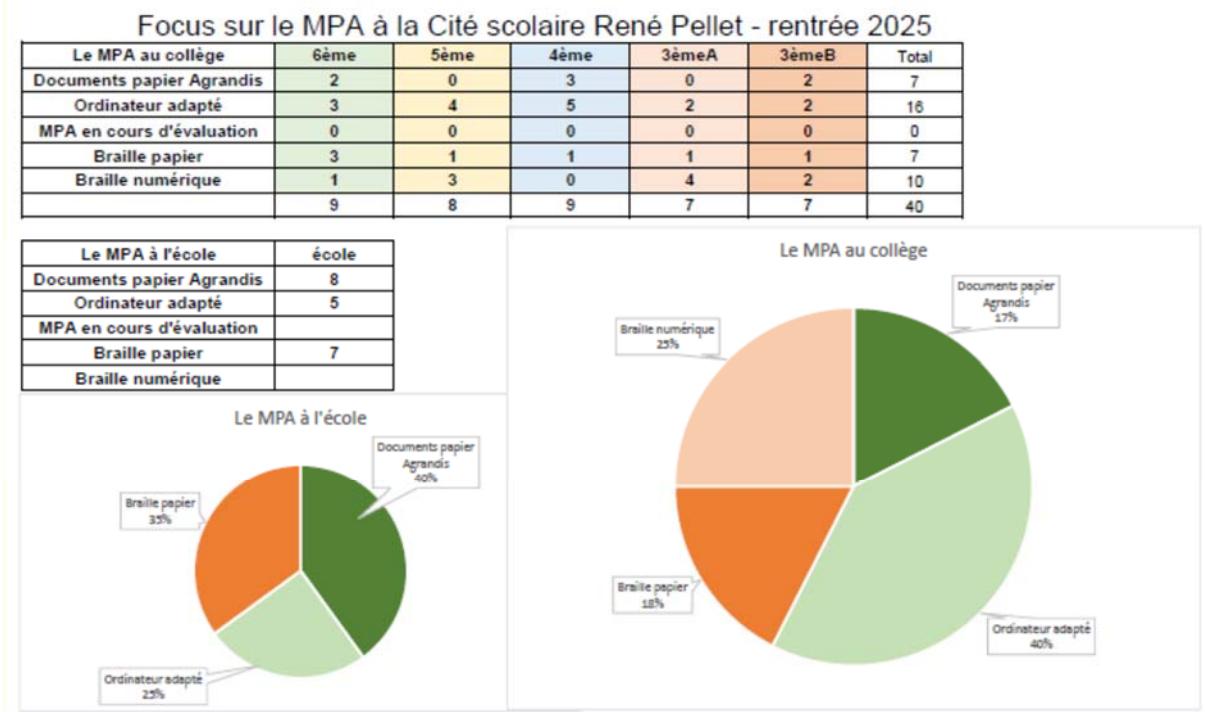


## Le Pôle DV de la CSRP

- Caractéristiques du public scolaire de l'école élémentaire et du collège

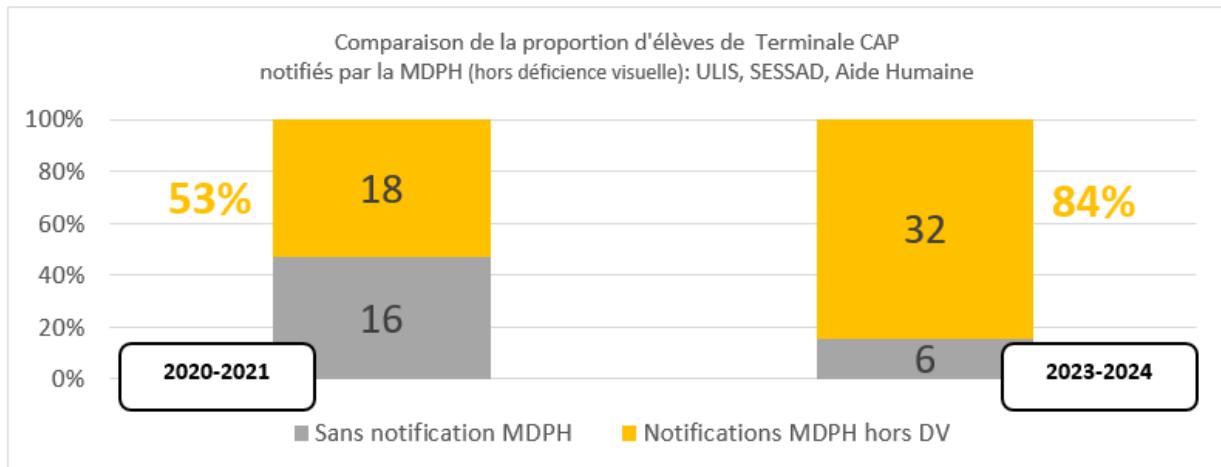


- Les besoins liés au matériel pédagogique adapté en quelques chiffres



## Le Lycée professionnel

- L'évolution de la population scolaire et de ses caractéristiques



- Bilan des visites médicales par familles de CAP pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 (et comparaison)

CSRPs		CAP	CAP	CAP	Total
Année scolaire 2023 - 2024		Métiers d'Art	Agricoles	PSR	
Nombre d'élèves en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années CAP		21	29	15	65
Elèves majeurs (pas de visite médicale)		4	4	0	8
		19%	14%	0%	12%
Visites médicales	Aptitudes	1	3	3	7
		5%	10%	20%	11%
	Réserves	14	20	11	45
		67%	69%	73%	69%
	Inaptitudes	2	2	1	5
		10%	7%	7%	8%

CSRPs		CAP	CAP	CAP		Total	
Année scolaire 2024 - 2025		Métiers d'Art	Agricoles	PSR			
Nombre d'élèves en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années CAP		22	33	14		69	↗
Elèves majeurs (pas de visite médicale)		4	6	1		11	
		18%	≈	18% ↗	7% ↘	16%	↗
Visites médicales	Aptitudes	0	6	3		9	
		0%	18%	21%	≈	13%	≈
	Réserves	16	19	9		44	
		73% ↗	58% ↘	64% ↘	64% ↘	64%	↘
	Inaptitudes	1	0	1		2	
		5% ↘	0%	7% ↘	7% ↘	3%	↘

- Répartition du nombre de PPS par familles de CAP (avec détail des notifications) pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 (et comparaison)

CSRP		CAP	CAP	CAP	Total
		Métiers d'Art	Agricoles	PSR	
<b>Année scolaire 2023 - 2024</b>					
Nombre d'élèves en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années CAP		21	29	15	65
Nombre de PPS		20	21	12	53
dont :	Notification SESSAD	95%	72%	80%	82%
	% des élèves	14	14	8	36
	Prise en charge effective SESSAD / SSEFS / S3AS ou PCPE ou DITEP ou DIME	1	11	5	17
	% des notifiés	7%	79%	63%	47%
	En attente de place en SESSAD	13	3	3	19
	% des notifiés	93%	21%	38%	53%
	Notification Aide humaine	7	11	3	21
	% des élèves	33%	38%	20%	32%
	Notification ULIS	17	11	7	35
	% des élèves	81%	38%	47%	54%
	Notification IME ou ITEP	8	1	2	11
	% des élèves	38%	3%	13%	17%

CSRP		CAP	CAP	CAP	Total
		Métiers d'Art	Agricoles	PSR	
<b>Année scolaire 2024 - 2025</b>					
Nombre d'élèves en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années CAP		18	32	15	65
Nombre de PPS		18 100%	25 78%	14 93%	57 88%
dont :	Notification SESSAD	9	10	10	29
	% des élèves	50%	31%	67%	45%
	Prise en charge effective SESSAD / SSEFS / S3AS ou PCPE ou DITEP ou DIME	0	5	4	9
	% des notifiés	0%	50%	40%	31%
	En attente de place en SESSAD	9 ≈	5 ≈	6 ≈	20 ≈
	% des notifiés	100%	50%	60%	69%
	Notification Aide humaine	6	9	2	17
	% des élèves	33%	36%	14%	30%
	Notification ULIS	15	13	10	38
	% des élèves	83%	52%	71%	67%
	Notification IME ou ITEP	7	3	3	13
	% des élèves	39%	12%	21%	23%

- Focus sur l'après CAP

	VERS L'EMPLOI		POURSUITE D'ETUDES en lien avec un projet professionnel			MAINTIEN AU LYCEE en attendant une autre solution		SANS PROJET ou SOLUTION D'INSERTION PRO
Eleves sortants	Emploi	Dispositif insertion professionnelle du milieu protégé vers le milieu ordinaire ou milieu protégé	BAC PRO CAP Alternance	projet de 2ème CAP ou formation adaptée au projet personnalisé (DA et D.V compris)	CAP 3 ans avec diplôme	sans solution/en attente structure adaptée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- demande 2ème CAP par défaut</li> <li>- demande 3ème CAP par défaut</li> </ul>		retour maison volontaire / décrochage scolaire retour maison involontaire (attente insertion ou asso)
36 élèves en juillet 2023	5 Fabio/Yvan/Etienne/Nic/Flore	2 Elvin/Mardache	11 Solenn/Rosette/Benjamin/Arthur/Aïda/Koen/Andréine/Abdelaziz/Alexis/Aziz/Fémina	3 Rhamia/Cathleen/Elyess	2 James/Nessim	5 Alexandre/Aymone/Gaspard/Tyjolla/Dina	6 + 3 Moussa/Nassim/Mehdi/Médéric/Brynnne/Hendrik/Mohamed/Louis/Séraphica/Jaber/Roland/Lucas/Josquelin/Ari	
35 élèves en juillet 2024	4 Nessim/Nicolas/Zineb/Matang	4 Léa/Dinic/Nesra/James	5 Syrice/Nic/Yvan/Mathieu/Marydy	6 Emma/Nathanael/Ryan/Excellent/Léolia/Gaspard (Ex CAP)	4 Océane/Iliam/Bryan/Aissa	5 Alexandre/Zénon/Lyamine/Amélie/Lyman	5 + 2 Elio/Samuel/Sydia/Sarah/Kamila/Mavencia/Richem	
32 élèves prévisions juillet 2025	3 Océane/Bryan/Ryan	2 XJuliana/Aissa	3 Kryophine/Aymone/Aymone	6 Leury/Quincy/Lulu/Angelina/Syriana/Liam	2 Maha/Isma	8 Amedeo/Léonie/Dina/Fiona/Ismaïla/Layla/Chloé	5 + 3 Ghislain/Julien/Jean-Luc/Géraldine/Anissa/Paul-Stéphane/Fassine	
						5 DAIFI		2 en attente d'une solution stages vers l'ordinaire non concluants

# Description de la méthode retenue pour ce projet d'établissement

La Cité Scolaire René Pellet a été retenue par l'Institution pour entrer dans la démarche d'évaluation des établissements et réaliser celle-ci au cours de l'année scolaire 2024-2025. L'auto-évaluation, première étape de ce processus, a mobilisé l'ensemble de la communauté de la CSRP durant le premier trimestre.

Un comité de pilotage, composé de l'équipe de direction, de professeurs des trois structures, d'AESH, d'AED, d'agents de maintenance et d'entretien, ainsi que d'une infirmière, s'est réuni à plusieurs reprises pour s'approprier la démarche, définir un calendrier et organiser des temps de réflexion et d'analyse pour l'ensemble de la communauté.

Deux temps de travail collectif ont été organisées par le comité de pilotage. Ces temps ont rassemblé des commissions multi-catégorielles, auxquelles des parents d'élèves représentants élus et des partenaires (S3AS, CTRDV, SESSAD Emile Zola, Service jeunesse de la ville) se sont joints. Parallèlement, l'ensemble des parents et des élèves de l'établissement ont eu la possibilité de s'exprimer via les questionnaires du CEE mis à disposition en ligne.

Ce travail collectif a représenté des étapes clés dans la vie de l'établissement. Il a rassemblé un grand nombre de participants et donné lieu à des échanges constructifs. Ces moments de réflexion collective ont également contribué à réaffirmer l'identité de la Cité Scolaire René Pellet, à renforcer la cohésion entre ses membres et à faire équipe.

L'évaluation externe et son retour à la communauté s'est déroulé en avril et juin 2025. Les conclusions positives et les pistes d'orientation pour 2026-2030 esquissée ont été un point de départ pour la construction du futur projet d'établissement qui débuta dès juillet 2025. La communauté scolaire est repartie des axes d'améliorations qu'elle avait dégagé dans le cadre de l'auto-évaluation pour bâtir le cadre de ce futur projet d'établissement. Le comité de pilotage de l'auto évaluation a mué en comité de pilotage du projet d'établissement et a coordonné la réflexion collective puis la rédaction de ce projet.

# Introduction générale du projet d'établissement

Le projet d'établissement de la Cité scolaire René Pellet – EREA DV s'inscrit dans une démarche collective et ambitieuse au service de la réussite de tous les élèves.

Il constitue la feuille de route de la communauté éducative pour les prochaines années, en cohérence avec les orientations nationales et académiques, et en lien étroit avec les besoins spécifiques de ses usagers – élèves, familles, et personnels.

Notre établissement accueille des élèves aux profils variés, dont la majorité présentent des besoins éducatifs particuliers. Cette diversité représente une richesse humaine et pédagogique qui fonde notre identité et notre mission : offrir à chaque élève un parcours de réussite, personnalisé, inclusif et émancipateur.

## Une ambition commune : la réussite de tous dans un cadre bienveillant et exigeant

L'ensemble des équipes – enseignants, personnels d'éducation, de santé, administratifs et techniques – œuvre chaque jour pour garantir à chaque élève les conditions d'un apprentissage solide, accessible et porteur de sens.

Notre action repose sur des valeurs partagées : l'exigence, la bienveillance, la coopération, l'inclusion et l'ouverture. Ces valeurs guident nos pratiques et nourrissent notre ambition d'une école qui accompagne chacun vers la réussite scolaire, personnelle et professionnelle.

## Une communauté éducative engagée et innovante

L'EREA se veut un lieu d'expérimentation et d'innovation pédagogique, où le collectif est au cœur des dynamiques de progrès. Les équipes s'engagent à adapter leurs pratiques, à mutualiser leurs compétences et à faire vivre une culture de projet tournée vers l'avenir. Notre établissement souhaite également affirmer son rôle de ressource et d'expertise en matière d'éducation inclusive, en partenariat avec les familles, le secteur médico-social et les acteurs institutionnels.

## Des orientations structurantes

Ce projet d'établissement s'articule autour de quatre axes complémentaires et cohérents :

- Construire, pour chaque élève, un parcours personnalisé et un projet de réussite.
- Garantir l'accessibilité des apprentissages et la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous.
- S'engager pour le bien-être de tous, élèves et personnels.
- Affirmer l'identité singulière de l'EREA et devenir un établissement

ressource en matière d'école inclusive.

Ces axes traduisent la volonté de la communauté éducative d'offrir un cadre d'apprentissage exigeant, bienveillant et innovant, au service d'une école véritablement inclusive, équitable et ouverte sur le monde.

# Première partie : le projet d'établissement 2026-2030

La communauté scolaire a fait le choix de construire son projet d'établissement autour de 4 axes :

Axe 1 : Construire, pour chaque élève, un parcours personnalisé et un projet de réussite.

Axe 2 : Garantir l'accessibilité des apprentissages et la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous.

Axe 3 : S'engager pour le bien-être de tous, élèves et personnels.

Axe 4 : Affirmer l'identité singulière de l'EREA et devenir un établissement ressource en matière d'école inclusive.

## Axe 1 : Construire, pour chaque élève, un parcours personnalisé et un projet de réussite.

Orientation 1 : Garantir un accompagnement individualisé pour chaque élève

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Mieux connaître chaque élève afin de proposer un accompagnement adapté à ses besoins et à son rythme d'apprentissage.	➤ Faciliter l'accès aux informations permettant d'inscrire l'élève dans un parcours adapté selon ses besoins tout au long de sa scolarité : diffusion des PPRE, PAP MOPPS, calendrier des ESS, utilisation des fonctionnalités de Pronote...	●	●	●	●
	➤ Développer les temps d'échanges et de concertation entre personnels pédagogiques et éducatifs afin d'adapter les parcours scolaires aux besoins des élèves	●	●	●	●
	➤ Savoir développer et proposer des dispositifs innovants adaptés aux profils des élèves : le DAFI			●	
2- Assurer la progression de chacun tout au long de sa scolarité, en favorisant l'obtention d'un diplôme, d'une certification ou d'une reconnaissance des acquis.	➤ Valoriser les acquisitions tout au long de la scolarité : évaluation positive ; évaluation par compétence	●	●	●	
	➤ Développer un protocole d'inscription aux examens, en lien avec le cadre institutionnel mais adapté aux profils des élèves (CAP 1an, 2ans, 3ans...)		●	●	

## Orientation 2 : Engager chaque élève dans un parcours d'orientation réfléchi et concerté pour aller vers une insertion sociale et professionnelle réussie

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Accompagner les élèves dans l'élaboration d'un projet d'orientation construit, cohérent et évolutif.	➤ Garantir des temps d'orientation concertée tout au long de la scolarité		●	●	
	➤ Développer une politique d'information pour la construction du projet d'orientation : Parcours avenir en cycle 4 ; Salons de l'orientation, mini-stages ; visite d'établissement		●	●	
2- Permettre à chacun de comprendre les enjeux de la formation et du monde professionnel afin de préparer une insertion sociale et professionnelle réussie.	➤ Renforcer la communication sur l'établissement et les spécificités d'un EREA		●	●	
	➤ Renforcer l'information et l'accueil des élèves de Bac Pro qui ont trop souvent une méconnaissance de l'EREA			●	
	➤ Systématiser un mini stage pour les élèves DV orientés du le milieu ordinaire vers l'EREA DV	●	●	●	●
3- Améliorer la cohérence de l'offre de formation, l'enrichir de formations complémentaires et les rendre accessible à un public hétérogène.	➤ Travailler la carte de formation du LP avec la DRAFPIC et les partenaires professionnels locaux: étudier l'ouverture du CAP Agent de propreté et d'hygiène; Mention complémentaire en MELEC, FCIL...			●	
	➤ Mixer les publics en formation initiale et en apprentissage (Métiers d'art, JP, Horticulture)			●	
	➤ Assurer l'accès du BTS SAM en apprentissage à un public en situation de handicap			●	

## Orientation 3 : Favoriser des parcours scolaires ambitieux et ouverts

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Garantir à tous les élèves un parcours culturel, artistique et scientifique riche et diversifié.	➤ Assurer pour tous les élèves la découverte des lieux de culture, de sciences et de citoyenneté de la Métropole lyonnaise	●	●	●	●
	➤ Développer la mobilité internationale des personnels, des collégiens et des lycéens (Programme ERASMUS)		●	●	

2- Développer les compétences numériques nécessaires à des usages experts, responsables et citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Garantir la certification PIX à tous les élèves de l'EREA</li> <li>➤ Placer le numérique au cœur des disciplines et des usages afin de réduire la fracture numérique à laquelle nombre de familles de l'EREA sont confrontées.</li> </ul>	●	●		
--	--	---	---	--	--

## Axe 2 : Garantir l'accessibilité des apprentissages et la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous.

Orientation1 : Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Accueillir la diversité des profils d'élèves et faire de cette richesse un levier de réussite collective	➤ Mettre en œuvre une politique d'accueil des élèves (Actions CVC CVL)	●	●	●	●
	➤ Mettre en œuvre une dynamique d'échanges entre élèves	●	●	●	●
	➤ Développer une pédagogie de projet interdisciplinaire et inter-établissement pour favoriser les rencontres entre élèves	●	●	●	●
2- Identifier les besoins spécifiques de chaque élève afin d'y répondre de manière adaptée	➤ Travailler en lien avec les partenaires dans et hors établissement pour mieux connaître les besoins des élèves	●	●	●	●
	➤ Former les personnels aux caractéristiques des troubles et handicaps des élèves pour construire des accompagnements pédagogiques et éducatifs adaptés aux élèves	●	●	●	●
3- Mettre en œuvre des mesures de compensation, d'accompagnement pédagogique et éducatif personnalisées	➤ Garantir le bon fonctionnement des instances d'accompagnement (équipe éducative, ESS, commission outils adaptés, conseils de mi-semestre)	●	●	●	
	➤ Garantir l'expertise des enseignants dans la mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique (choix du support adapté, méthodes d'apprentissage...)	●	●	●	
	➤ Développer des outils efficaces pour communiquer sur les besoins des élèves et développer des gestes professionnels pour savoir lire et écrire et mettre en œuvre un PPRE, un PAP et une MOPPS	●	●	●	●

## Orientation 2 : Assurer l'accessibilité aux attendus scolaires pour tous

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Placer la maîtrise des savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages.	➤ Donner l'accès, à chaque élève, aux apprentissages spécifiques dont il a besoin : braille, braille numérique, informatique adapté, DER, maîtrise de la langue française	●	●	●	●
	➤ Renforcer les apprentissages fondamentaux au lycée professionnel : lire, écrire, compter			●	
	➤ Favoriser la maîtrise des langages pour garantir les réussites scolaires et l'insertion sociale et professionnelle	●	●	●	●
2- Mutualiser les pratiques professionnelles et encourager la coopération au sein des équipes pour renforcer l'efficacité pédagogique.	➤ Favoriser la concertation pédagogique entre enseignants et AESH : café pédagogique, conseils pédagogique, concertation hebdomadaire, groupes ressources.	●	●	●	
	➤ Favoriser les temps de transmission entre les enseignants expert et les nouvellement nommés	●	●	●	
	➤ Veiller à la représentativité des métiers de la CSRP dans les instances pédagogiques pour une vision plus "complète" des élèves	●	●	●	●

## Orientation 3 : Développer les compétences et la confiance des élèves

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Promouvoir l'apprentissage par compétences	➤ S'appuyer sur une pédagogie explicite afin que les élèves mettent du sens sur les apprentissages, leur scolarité et leur projet de formation.	●	●	●	
	➤ Mettre en œuvre des référentiels de compétences en informatique adaptée	●	●	●	

	pour évaluer le niveau de maîtrise des élèves DV			
	➤ Aller vers des modes d'évaluation diversifiés au regard des profils et des besoins des élèves afin qu'ils prennent la mesure de leur progression	●	●	●
2- Favoriser la confiance en soi comme moteur essentiel de l'envie d'apprendre et de la réussite.	➤ Placer les compétences psycho-sociales au cœur des apprentissages pour encourager les élèves	●	●	●
	➤ Favoriser la coopération entre pairs pour dépasser les difficultés d'apprentissage et les obstacles du handicap	●	●	●

### Axe 3 : S'engager pour le bien-être de tous, élèves et personnels.

#### Orientation1 : Construire un climat scolaire serein et bienveillant

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Favoriser la mixité du public et encourager les rencontres entre élèves.	➤ Favoriser la rencontre et la cohésion entre les élèves (journées d'intégration, journées de sensibilisation aux grandes causes, tournois sportifs...)	●	●	●	●
	➤ Garantir la promotion de l'établissement pour favoriser la mixité des publics au LP (auprès du public SEGPA, du public UPE2A)			●	
2- Accompagner la persévérance scolaire par une attention constante au climat de classe et à la valorisation des réussites.	➤ Placer les compétences psycho-sociales au cœur des apprentissage	●	●	●	●
	➤ Progresser dans le protocole pHARE pour atteindre le niveau 3 au collège et au LP		●	●	●
	➤ Valoriser les réussites des élèves	●	●	●	
3- Encourager la découverte et la compréhension de l'autérité — de soi, des autres et du monde — pour renforcer la cohésion et le vivre-ensemble.	➤ Proposer des projets d'ouverture citoyenne, interculturelle ou solidaire.	●	●	●	●
	➤ Favoriser l'appropriation des lieux de culture et de citoyenneté par les élèves à l'échelle de la Métropole	●	●	●	●

## Orientation 2 : Évoluer dans des espaces accessibles, inclusifs et propices aux apprentissages

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Poursuivre la mise en accessibilité des locaux pour tous les usagers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faciliter la circulation dans l'établissement : signalétique braille, bande de guidage, circulation sans obstacle)</li> <li>➤ Développer les équipements sensoriels : salle de répit, salle de détente, cheminement olfactif)</li> </ul>	●	●	●	●
2- Adapter les différents espaces afin de favoriser les apprentissages, la coopération et la convivialité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Se saisir des compétences professionnelles des filières du LP pour améliorer les espaces de vie et valoriser les compétences et les besoins des élèves</li> <li>➤ Co-construire des projets de réaménagement des espaces avec les usagers en fonction de leurs besoins.</li> </ul>	●	●	●	●

## Orientation 3 : Renforcer le sentiment d'appartenance à la CSRP: faire « cité scolaire »

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Développer la confiance et le respect mutuel au sein de la communauté éducative.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser les échanges pour développer l'inter-métier</li> <li>➤ Ouvrir l'établissement aux parents</li> <li>➤ Développer la fraternité et l'entraide chez les élèves : CVC, CVL, association des anciens élèves, mentorat entre pairs</li> </ul>	●	●	●	●
2- Affirmer une identité d'établissement forte, lisible et fédératrice, tant à l'interne qu'à l'externe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser une communication à l'interne diversifiée et adaptée à tous</li> <li>➤ Faire vivre le collectif dans des projets interdisciplinaires et inclusifs</li> <li>➤ Ouvrir la CSRP sur l'extérieur</li> </ul>	●	●	●	●

## Axe 4 : Affirmer l'identité singulière de l'EREA et devenir un établissement ressource en matière d'école inclusive.

### Orientation 1 : Faire vivre le collectif au sein de la CSRP

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Valoriser les identités professionnelles et renforcer la culture de l'intermétiers.	➤ Organiser des temps de valorisation des productions matérielles et immatérielles	●	●	●	●
	➤ Créer des projets inter-filières et/ou inter-cycles	●	●	●	
	➤ Favoriser des espace-temps inter-métiers conviviaux : café de rentrée, café collab'	●	●	●	●
2- Développer le travail collaboratif et la co-construction de projets.	➤ Répertorier régulièrement les besoins des équipes pour la planification des temps de concertation et de collaboration	●	●	●	
	➤ Développer les temps de concertation	●	●	●	
	➤ Développer les espaces collaboratifs numériques	●	●	●	
3- Favoriser une communication interne fluide, bienveillante et efficace.	➤ Mettre en place une formation sur la communication consciente et efficace (l'agir communicationnel) pour tout le personnel	●	●	●	●
	➤ Développer une culture commune autour de la bienveillance	●	●	●	●
	➤ S'outiller d'une équipe ressource	●	●	●	●

### Orientation 2 : Affirmer notre expertise dans la scolarisation et l'insertion des élèves à besoins éducatifs particuliers

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Ouvrir la cité scolaire sur son environnement et faire connaître son savoir-faire.	➤ Structurer, clarifier et systématiser les actions et les outils de communication	●	●	●	●
	➤ Elaborer un plan de communication externe avec des outils actualisés	●	●	●	
	➤ Faire connaître nos offres de formation et nos spécificités	●	●	●	
2- Garantir un partenariat actif avec le monde de l'entreprise et les organismes de proximité agissant dans le domaine de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle.	➤ Développer les partenariats avec le monde de l'entreprise : mentorat, visite d'entreprises, témoignages de professionnels			●	
	➤ Maintenir les partenariats avec les structures soutenant l'insertion des personnes en situation de handicap : Arpejh, ESAT...			●	
3- Diffuser les pratiques pédagogiques innovantes et inclusives développées au sein de l'établissement.	➤ Partager la culture et les connaissances relatives aux EBEP, au handicap... : capitaliser notre expertise, s'engager dans le Lab'Inclusif de Canopé	●	●	●	●
	➤ Communiquer sur les pratiques culturelles et sportives : projet DAAC, activités Handisport	●	●	●	●

### Orientation 3 : Devenir un établissement "ressources" et précurseur en matière d'école inclusive

Objectifs	Actions envisagées pour 2026-2030	Pôles concernés			
		Ecole	Collège	Lycée	Internat
1- Consolider et développer les partenariats avec le secteur médico-social.	➤ Créer des temps de collaboration réguliers entre partenaires, hors réunions institutionnelles (SESSAD, ESAT, ESRP, MDPH...)	●	●	●	
	➤ Partager de savoir-faire matériels et immatériels entre partenaires	●	●	●	●
2- Renforcer les collaborations avec	➤ Faire de la CSRP un lieu d'études : recherches, formations pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers (accueil de	●	●	●	●

l'université, l'INSEI et l'EAFC.	stagiaires, immersion professionnelle, recherches-actions)				
	➤ Collaborer à des projets de formations institutionnelles ou universitaires autour de l'Ecole Inclusive.	●	●	●	
3- Encourager les expérimentations pédagogiques et le partage d'expériences pour inspirer et former d'autres acteurs de l'école inclusive.	➤ Valoriser les choix d'établissement et pédagogiques forts pour les identifier comme innovants	●	●	●	
	➤ Maintenir les dispositifs expérimentaux	●	●	●	

## Deuxième partie : Mise en œuvre de l'évaluation du projet d'établissement.

Le Comité de pilotage a défini des critères d'évaluation et des indicateurs pour suivre la mise en œuvre de ce projet.

Ce travail se fera en deux temps :

- premier semestre 2028 : évaluation à mi-parcours et ajustements
- premier semestre 2030 : évaluation finale et perspectives

### Axe 1 : Construire pour chaque élève un parcours personnalisé et un projet de réussite

#### Orientation 1 : Garantir un accompagnement individualisé pour chaque élève

- *Mieux connaître chaque élève afin de proposer un accompagnement adapté à ses besoins et à son rythme d'apprentissage.*
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Qualité du recueil des informations sur le profil, les besoins et les compétences de chaque élève (bilans, entretiens, dossiers, observations).
  - ✓ Pertinence et personnalisation des aménagements pédagogiques et éducatifs.
- Assurer la progression de chacun tout au long de sa scolarité, en favorisant l'obtention d'un diplôme, d'une certification ou d'une reconnaissance des acquis.
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Cohérence du parcours de l'élève : progression observable dans les apprentissages et les compétences psycho-sociales.
  - ✓ Taux d'élèves accédant à un diplôme, une certification ou une reconnaissance des acquis.
  - ✓ Qualité du suivi interdisciplinaire et de la coordination des équipes

#### Tableau synthétique d'évaluation :

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Qualité de la connaissance des élèves	Bilans, observations, entretiens réalisés

Pertinence des aménagements individuels	Nombre d'aménagements, suivi de leur effet
Progression de l'élève	Évaluations, acquisitions, compétences validées
Accès aux certifications et diplômes	Taux de réussite, parcours de validation
Coordination des équipes	Réunions, traces écrites, co-interventions

## Orientation 2 : Engager chaque élève dans un parcours d'orientation réfléchi et concerté pour aller vers une insertion sociale et professionnelle réussie

- Accompagner les élèves dans l'élaboration d'un projet d'orientation construit, cohérent et évolutif.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Participation active des élèves aux entretiens d'orientation et aux moments clés (stages, forums, visites).
  - ✓ Qualité des outils d'accompagnement (portfolios, projets personnalisés d'orientation).
- Permettre à chacun de comprendre les enjeux de la formation et du monde professionnel afin de préparer une insertion sociale et professionnelle réussie.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Degré de cohérence entre les aspirations de l'élève, ses compétences et les préconisations de l'équipe.
  - ✓ Connaissance démontrée des secteurs professionnels et des formations.
  - ✓ Taux d'élèves engagés dans un parcours d'insertion réussi (orientation cohérente, accès à une formation ou à un emploi).
- Améliorer la cohérence de l'offre de formation, l'enrichir de formations complémentaires et les rendre accessible à un public hétérogène.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Engagement des élèves dans des parcours de formation 1an, 2ans, 3ans pour les CAP, 4 ans pour les BacPRO pour favoriser la réussite au diplôme.
  - ✓ Développement de l'offre de formation (mention complémentaire, FCIL, CAP...)

- ✓ Représentativité des EABEP dans les formations du LP

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Engagement de l'élève dans son orientation	Participation aux entretiens, stages, projets
Cohérence du projet d'orientation	Adéquation projet/compétences/profil
Connaissance du monde professionnel	Visites, retours d'élèves, supports produits
Développement de l'offre de formation	Nbre de parcours adaptés Nbre d'EABEP dans les formations du LP Nouvelles formations

### Orientation 3 : Favoriser des parcours scolaires ambitieux et ouverts

- Garantir à tous les élèves un parcours culturel, artistique et scientifique riche et diversifié.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Nombre et qualité des projets culturels, artistiques, scientifiques proposés.
  - ✓ Engagement réel des élèves dans des projets d'ouverture citoyenne, interculturelle ou solidaire (équité).
- Développer les compétences numériques nécessaires à des usages experts, responsables et citoyens.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Niveau de maîtrise des compétences numériques (référentiels).

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables

Accès aux projets culturels/scientifiques	Nombre de projets, participation des élèves
Maîtrise des compétences numériques	Évaluations CRCN, usages observés

## Axe 2 : Garantir l'accessibilité des apprentissages et la maîtrise des fondamentaux

### Orientation 1 : Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

- Accueillir la diversité des profils d'élèves et faire de cette richesse un levier de réussite collective.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Taux d'élèves évalués et identifiés selon leurs besoins particuliers.
- ✓ Pertinence des pratiques inclusives observées dans les classes.

- Identifier les besoins spécifiques de chaque élève afin d'y répondre de manière adaptée.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Mesures de compensation mises en place et ajustements au fil de l'année.

- Mettre en œuvre des mesures de compensation, d'accompagnement pédagogique et éducatif personnalisées.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Qualité et appropriation des outils (PAP, PPS, PPRE, plan d'accompagnement personnalisé).

#### Tableau synthétique d'évaluation :

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Identification des besoins	Bilans, PPS/PAP/PPRE actualisés
Mise en œuvre des compensations	Adaptations effectives en classe

Qualité des pratiques inclusives	Observations de séances, supports différenciés
Implication familles/partenaires	Rendez-vous, coordinations, échanges

## Orientation 2 : Assurer l'accessibilité aux attendus scolaires pour tous

- Placer la maîtrise des savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Proportion de séances ou dispositifs centrés sur les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, s'exprimer).
  - ✓ Amélioration mesurable des compétences et savoirs fondamentaux des élèves.
- Mutualiser les pratiques professionnelles et encourager la coopération au sein des équipes pour renforcer l'efficacité pédagogique.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Degré de mutualisation : co-interventions, groupes de besoins, partages de pratiques.
  - ✓ Taux d'élèves atteignant un niveau suffisant pour s'inscrire dans une progression.
  - ✓ Utilisation effective de méthodes pédagogiques adaptées (différenciation, étayage, dés-étayage, supports numériques, supports adaptés à la DV, aux TFC).

### Tableau synthétique d'évaluation :

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Centralité des fondamentaux	Progressions, séances dédiées
Mutualisation des pratiques	Co-interventions, groupes de besoins
Amélioration des compétences	Évaluations régulières, progression
Utilisation d'outils adaptés	Traces de différenciation, matériels et supports adaptés

## Orientation 3 : Développer les compétences et la confiance des élèves

- Promouvoir l'apprentissage par compétences.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Mise en œuvre effective de l'évaluation par compétences.
- ✓ Fréquence des valorisations de compétences (badges, récompenses, retours positifs).

- Favoriser la confiance en soi comme moteur essentiel de l'envie d'apprendre et de la réussite.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Amélioration du niveau de confiance, de motivation et d'engagement scolaire.
- ✓ Réduction du nombre d'élèves en situation de refus ou d'évitement scolaire.
- ✓ Climat de classe observé (participation orale, persévérance).

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Évaluation par compétences	Grilles, livrets, fréquences
Niveau d'engagement et confiance	Participation, enquête de climat scolaire,
Réduction de l'évitement scolaire	Présences, implication,

### Axe 3 : S'engager pour le bien-être de tous

#### Orientation 1 : Construire un climat scolaire serein et bienveillant

- Favoriser la mixité du public et encourager les rencontres entre élèves.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Diversité et équilibre des groupes d'élèves dans les classes.
- ✓ Diversité et équilibre des groupes d'élèves hors la classe : CDI ; MDL ; UNSS, CVC, CVL....
- ✓ Nombre et qualité des actions de valorisation des réussites.

- Accompagner la persévérance scolaire par une attention constante au climat de classe et à la valorisation des réussites.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Indicateurs de climat scolaire (violences, exclusions, incivilités).
- ✓ Évolution de la persévérance scolaire (absentéisme, décrochage).
- ✓ Perception du climat par les élèves, par les familles et les personnels (enquêtes internes).

- Encourager la découverte et la compréhension de l'autérité — de soi, des autres et du monde — pour renforcer la cohésion et le vivre-ensemble.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Engagement des élèves dans des projets d'ouverture citoyenne, interculturelle ou solidaire.
- ✓ Impacts observables sur la curiosité, l'autonomie et la participation des élèves.

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Niveau de climat scolaire	Incidents, exclusions, médiations
Valorisation des réussites	Affichages, cérémonies, retours positifs
Persévérance scolaire	Taux d'absentéisme, engagement
Développement citoyen et interculturel	Projets menés, implication, productions

## Orientation 2 : Évoluer dans des espaces accessibles, inclusifs et propices aux apprentissages

- Poursuivre la mise en accessibilité des locaux pour tous les usagers.
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Niveau d'accessibilité des locaux (mise aux normes, signalétique, adaptabilité).
  - ✓ Qualité et utilisation des espaces réaménagés (flexibilité, modularité).
- Adapter les différents espaces afin de favoriser les apprentissages, la coopération et la convivialité.
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Fréquentation des espaces collaboratifs ou conviviaux créés.
  - ✓ Satisfaction des usagers sur le confort et l'ergonomie.
  - ✓ Impact observable sur l'engagement et l'autonomie des élèves.

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Accessibilité des espaces	Conformité, améliorations matérielles
Qualité des aménagements	Observations d'utilisation
Satisfaction des usagers	Enquêtes, avis recueillis

## Orientation 3 : Renforcer le sentiment d'appartenance à la CSRP

- Développer la confiance et le respect mutuel au sein de la communauté éducative.
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Participation des élèves et personnels aux projets fédérateurs.
  - ✓ Qualité de la communication interne (fluidité, efficacité, compréhension).
- Affirmer une identité d'établissement forte, lisible et fédératrice, tant à l'interne qu'à l'externe.
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Perception du sentiment d'appartenance (enquêtes, entretiens).
  - ✓ Visibilité de l'établissement dans son environnement local.
  - ✓ Capacité de l'établissement à mobiliser sa communauté autour d'événements communs.

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Participation aux projets	Taux d'implication élèves/personnels
Qualité de la communication interne	Outils utilisés, régularité des infos
Identité de l'établissement	Visibilité interne/externe, supports

## Axe 4 : Affirmer l'identité singulière de l'EREA et devenir établissement resource

### Orientation 1 : Faire vivre le collectif au sein de la CSRP

- Valoriser les identités professionnelles et renforcer la culture de l'intermétiers.
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Degré de collaboration intermétiers (co-intervention, réunions croisées).
  - ✓ Degré de connaissance des missions de chaque métier et de chaque référent par les personnels.
- Développer le travail collaboratif et la co-construction de projets.
- **Critères d'évaluation :**
  - ✓ Nombre et qualité des projets co-construits.

- ✓ Participation des personnels aux groupes de travail.
  - Favoriser une communication interne fluide, bienveillante et efficace.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Fluidité et lisibilité de la communication interne.
  - ✓ Appropriation par les équipes d'une culture commune « CSRP ».

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Collaboration intermétiers	Réunions, projets communs,
Connaissance des missions des différents personnels et référents	Enquêtes
Culture commune CSRP	Documents partagés, pratiques harmonisées

## Orientation 2 : Affirmer notre expertise dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Ouvrir la cité scolaire sur son environnement et faire connaître son savoir-faire.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Présence de l'établissement dans des réseaux spécialisés (Salon de l'Orientation, Canopé...).
  - ✓ Demande externe pour des conseils ou expertises.
  - ✓ Visibilité de l'établissement dans les instances académiques ou professionnelles.
- Diffuser les pratiques pédagogiques innovantes et inclusives développées au sein de l'établissement.
- **Critères d'évaluation :**
- ✓ Nombre et qualité des outils pédagogiques produits et partagés.
  - ✓ Nombre et qualité des actions de diffusion (formations internes, journées d'échanges avec l'extérieur).
  - ✓ Visibilité de l'établissement dans les instances académiques, médico-sociales (DV, TSA...) ou professionnelles.
  - ✓ Production d'outils ou ressources partageables

**Tableau synthétique d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
-----------------------	-------------------------

Actions de diffusion	Formations, présentations
Participation aux réseaux	Invitations, contributions
Qualité des ressources produites	Guides, outils, supports

### Orientation 3 : Devenir un établissement ressource et précurseur en matière d'école inclusive

- Consolider et développer les partenariats avec le secteur médico-social.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Nombre et pertinence des partenariats avec le médico-social

- Renforcer les collaborations avec l'université, l'INSEI et l'EAFC.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Nombre et pertinence des partenariats avec, l'INSEI, EAFC, université.

- Encourager les expérimentations pédagogiques et le partage d'expériences pour inspirer et former d'autres acteurs de l'école inclusive.

→ **Critères d'évaluation :**

- ✓ Nombre d'expérimentations pédagogiques menées et diffusées.
- ✓ Sollicitations externes pour participer à des formations ou accompagner d'autres équipes.
- ✓ Impact des innovations sur les apprentissages et l'inclusion.

#### Tableau synthétique d'évaluation :

Critères d'évaluation	Indicateurs observables
Partenariats médico-sociaux	Conventions, rencontres
Expérimentations pédagogiques	Projets innovants, bilans
Formations et partages	Sollicitations externes, animations

## Conclusion

Ce projet d'établissement traduit la volonté collective de notre communauté scolaire de construire une école inclusive, bienveillante et exigeante, où chaque élève trouve les conditions de sa réussite et de son épanouissement.

Fruit d'une réflexion partagée entre les équipes pédagogiques, éducatives et de direction, il affirme des orientations claires autour de quatre axes structurants : la personnalisation des parcours, l'accessibilité des apprentissages, le bien-être de tous, et l'affirmation d'une identité d'établissement ressource.

En affirmant son identité singulière, la cité scolaire René Pellet – EREA DV entend renforcer son rôle d'acteur de référence sur les questions d'éducation inclusive et d'accompagnement des élèves à besoins particuliers. L'établissement poursuivra sa dynamique d'innovation, d'expérimentation et de partenariat pour anticiper les évolutions de l'Ecole et répondre au mieux aux besoins des jeunes accueillis.

Ces priorités constituent la trame d'une action cohérente, concertée et évolutive, au service des élèves et de la réussite de chacun.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de pilotage participatif et d'amélioration continue.

Les équipes s'engagent à en assurer le suivi et l'évaluation régulière, à ajuster leurs pratiques, et à valoriser les réussites observées. Des instances de concertation permettront d'analyser les avancées et de réorienter les actions en fonction des besoins constatés sur le terrain.

La réussite de ce projet repose sur la mobilisation de tous : personnels, élèves, familles, partenaires institutionnels. Chacun, à son niveau, contribue à la construction d'un établissement ouvert, solidaire et apprenant.

Ce projet d'établissement nous engage dans une démarche d'éducation globale, fondée sur la confiance, la coopération, la fraternité et le progrès de tous.

*Que la cité scolaire René Pellet, soit pour chacun de ses élèves, un lieu qui lui ouvre des horizons...*

Le Comité de pilotage du projet d'établissement 2026-2030,

Villeurbanne, le 15 décembre 2025